

(N° 81.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1897-1898.

Projet de Loi contenant le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1898.

(Voir les n^{os} 102, VII, session de 1896-1897, 3, VII, 78, 102, 128 et 146,
session de 1897-1898, de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1898 est fixé :

1 ^o Pour le service ordinaire, à la somme de vingt-deux millions quarante-neuf mille cinq cent cinquante francs vingt-cinq centimes fr.	22,049,550 25
2 ^o Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million neuf cent septante-trois mille trois cent trente-quatre francs	1,973,334 »

Soit ensemble à la somme de vingt-quatre millions vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-quatre francs vingt-cinq centimes fr. 24,022,884 25
conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 27 avril 1898.

Les Secrétaires,
JULES DE BORCHGRAVE,
A. HUYSHAUWER.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
A. BEERNAERT.

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS
POUR L'EXERCICE 1898.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
Première section. — Service ordinaire.			
CHAPITRE 1^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.	516,500 »	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	75,000 »	657,800 »
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires.	49,500 »	
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	28,000 »	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	15,550 »	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	12,000 »	27,550 »
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'Etat: traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études. Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'Etat; indemnités, frais de route, frais d'études, matériel	166,000 »	
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités. Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. Dépenses résultant du marquage du bétail, achat de marques et d'instruments de marquage; frais de route et indemnités des agents marqueurs. Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses.	4,570,000 »	
10	Inspection vétérinaire: traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	185,000 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques	15,000 »	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements. Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers.	450,000 »	
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsidés. Location d'un matériel de concours	190,000 »	
14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole: subsidés pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture. (Y compris 30,000 francs en charge temporaire.) <i>Enseignement vétérinaire.</i>	92,800 »	3,285,025 .
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	109,500 »	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études <i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>	55,525 »	
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité	172,000 »	
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	80,000 »	
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection.	10,000 »	
20	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsidés. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture. <i>Jardin botanique de l'État.</i>	500,000 »	
21	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	41,200 »	
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	50,200 »	
CHAPITRE IV. <i>Eaux et forêts.</i>			
23	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	525,665 »	
24	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Traitements, indemnités. Frais divers	16,000 »	

Articles.	DÉSIGNATION	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.		
25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000 »	685,665 »
26	Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.	25,000 »	
27	Drainage des fanges : frais d'études et d'enquête.	5,000 »	
28	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses. . .	45,000 »	
	CHAPITRE V.		
	LABORATOIRES D'ANALYSES.		
29	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires	109,500 »	109,500 »
	CHAPITRE VI.		
	SERVICE DE SANTÉ.		
50	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1 ^o pour les aider à s'établir; 2 ^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses.	400,000 »	435,500 »
51	Académie royale de médecine.	55,500 »	
	CHAPITRE VII.		
	VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
52	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique	5,850,000 »	
55	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers. — Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences.	100,000 »	5,970,000 »

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
34	Frais de route et de séjour de l'inspection	15,000 »	
35	Frais de bureau et matériel de l'inspection.	5,000 »	
CHAPITRE VIII.			
PONTS ET CHAUSSÉES.			
<i>Section 1^{re}. — Routes et bâtiments civils.</i>			
36	Entretien des routes et des plantations ; établissement et entretien des parcs publics et des squares ; frais d'expertise. Établissement de voies cyclables. Amélioration et redressement de routes ; subsides.	4,000,000 »	
37	Travaux de plantations nouvelles ; frais d'expertise.	50,000 »	
38	Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monu- ments appartenant à l'État ; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. ; loyers et impositions ; achat de meubles ; acquisition d'immeubles et d'ob- jets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques ; entre- tien du Palais de Justice de Bruxelles. etc.	850,000 »	
39	Entretien et réparation des prisons ; fournitures et travaux ordinaires	75,000 »	
40	Entretien et réparation des écoles de bienfaisance de l'État	23,000 »	
<i>Section 2. — Travaux hydrauliques.</i>			
41	Entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'amélioration et dé- penses d'exploitation des canaux et rivières, des polders et des lignes télégraphiques des voies navigables	2,583,500 »	
42	Plantations nouvelles	13,500 »	
43	Établissement éventuel de nouveaux bacs et bateaux de passages d'eau ; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances	40,000 »	
44	Travaux relatifs aux irrigations de la Campine	1,100 »	
45	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire, travaux d'améliora- tion et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et faux ; boisement des dunes domaniales	723,000 »	
<i>Section 3. — Personnel des ponts et chaussées.</i>			
46	Traitement des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées ; frais de bureau et de déplacement	1,086,600 »	10,875,170 »
47	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et sur- veillants, des éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	1,286,215 »	
48	Irrigations de la Campine. Traitements, salaires et indemnités du per- sonnel ; frais de bureau et de déplacements ; remplacements provi- soires ; frais d'opérations graphiques ; frais télégraphiques ; trans- ports de dépêches ; réparation d'instruments ; menues dépenses. . .	18,440 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
49	Frais des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées. Frais de route et de séjour des membres du jury. Impressions. Dépenses diverses.	6,000 »	
<i>Section 4. — Frais d'études et d'adjudications.</i>			
50	Etudes de projets; frais de levés de plans; achat d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc. — Frais divers de mission	46,000 »	
<i>Section 5. — Service spécial des bâtiments civils.</i>			
51	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents ainsi que du personnel du Palais de Justice de Bruxelles. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et du Palais de Justice (<i>y compris 24,000 francs en charge temporaire</i>) . . .	196,615 »	
52	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage et frais d'adjudication; chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses du Palais de Justice de Bruxelles, etc.	55,900 »	
<i>Section 6. — Commission des Annales des travaux publics.</i>			
55	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs; frais de traductions, de bureau et de matériel.	11,200 »	
CHAPITRE IX.			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
54	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des Beaux-Arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques de Berne; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
55	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsidés aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge. <i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>	100,000 »	
56	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	148,705 »	
57	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres	253,500 »	
58	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles	21,000 »	
59	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin	3,000 »	
60	Subsidés à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études	17,000 »	
61	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome.	45,500 »	
62	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses. <i>Musées royaux; musée Wiertz.</i>	15,400 »	
63	Musées royaux de peinture et de sculpture: personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz: traitement du conservateur et frais de surveillance	52,800 »	
64	Musées royaux de peinture et de sculpture: matériel et acquisitions: frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz: matériel; frais divers et imprévus.	115,510 »	
65	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: personnel et frais d'études des collections	52,250 »	
66	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie: matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses. (Y compris une somme de 12,500 francs en charge temporaire.) <i>Monuments publics.</i>	96,700 »	
67	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces: médailles à consacrer aux événements mémorables. <i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>	50,000 »	1,962,455 25
68	Subsidés aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments;		

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	subsidés pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	86,000 »	
69	Subsidés aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations.	100,000 »	
70	Commission royale des monuments : personnel.	16,100 »	
71	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres : frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	20,200 »	
72	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	3,500 »	
73	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses	2,500 »	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
74	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsidés de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	164,820 »	
75	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsidés de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	79,758 »	
76	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsidés de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	34,526 »	
77	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsidés de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	47,051 25	
78	Subsidés aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsidés aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsidés et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsidés et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses.	152,855 »	

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
79	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales	11,000 »	
80	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 51 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics	2,000 »	
CHAPITRE X.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
81	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés.	24,950 »	24,950 »
CHAPITRE XI.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
82	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7	15,000 »	
83	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	3,135 »	18,155 »
TOTAL fr.			22,049,550 25
Deuxième section. — Dépenses exceptionnelles.			
CHAPITRE XII.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture.</i>			
84	Recensement agricole	150,000 »	
85	Écoles moyennes pratiques d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. Travaux complémentaires d'amélioration, construction de serres.	10,000 »	
86	Installation mécanique et électrique destinée à la laiterie annexée à l'Institut agricole de l'État, à Gembloux.	50,000 »	
87	Laboratoire de l'État, à Louvain. Frais d'installation	9,000 »	
<i>Eaux et forêts.</i>			
88	Bois domaniaux du cantonnement de Spa. — Travaux exceptionnels d'amélioration des peuplements et de la vidange.	55,000 »	
<i>Ponts et chaussées.</i>			
89	Annuités à payer à la ville de Bruxelles pour la liquidation du subside pour le redressement de la Montagne de la Cour et pour la création		

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	d'un square entre le Palais de Justice et le boulevard de Waterloo. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II.	165,000 »	
90	Entretien et réparation des prisons : travaux extraordinaires	50,000 »	
91	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Travaux d'appropriation des locaux et dégagements pour le cas d'incendie. — Achat d'un immeuble.	100,000 »	
92	Musée commercial de Bruxelles. — Travaux d'amélioration	45,000 »	
95	Acquisition par la ville de Gand de l'antique Halle au Blé, connue sous le nom de Maison de l'Étape. — Intervention de l'Etat	10,000 »	
94	Acquisition de constructions environnant l'ancien château des comtes de Flandre, à Gand; restauration du monument	55,000 »	
95	Sambre canalisée; travaux d'amélioration	255,000 »	
96	Canaux de Liège à Anvers; travaux d'amélioration. Reconstruction de ponts	200,000 »	1,975,554 »
97	Yser. Travaux extraordinaires de recreusement et d'approfondissement. Elargissement de la rivière.	50,000 »	
98	Travaux d'amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables.	50,000 »	
99	Durme. Travaux d'amélioration	50,000 »	
100	Canal de Gand, par Bruges, à Ostende : travaux d'amélioration	150,000 »	
101	Côte : travaux de défense, subsides, etc.	255,000 »	
102	Congrès international de navigation de Bruxelles 1898. Frais de publications, de voyages et dépenses diverses	60,000 »	
103	Redressement du canal de raccordement en amont de l'écluse du Tolhuis, à Gand	100,000 »	
104	Canal de Louvain. Frais d'études; impressions; etc. — Frais de route des membres de la Commission, etc.	9,000 »	
	<i>Beaux-arts.</i>		
105	Ruines de l'abbaye de Villers	50,000 »	
106	Ruines de l'abbaye d'Aulne	40,000 »	
107	Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concerts	100,000 »	
108	Conservatoire royal de musique de Liège. — Construction d'un buffet d'orgue.	5,554 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS . . . fr.			24,022,884 25